

## **INSCRIPTION PERIODE 2**

- ⇒ Période allant du 4 janvier au 5 février 2016 (5 semaines)
- ⇒ Période allant du 22 février au 1<sup>er</sup> avril 2016 (6 semaines)

Dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, la commune de Hégenheim propose en partenariat avec l'association Jeunesse et Avenir des activités permettant l'éveil des enfants à la culture, aux sports ou encore à l'environnement. Le Temps d'activités péri-éducatives (TAP) est mis en place tous les soirs de semaine (sauf mercredi et vendredi) de 15h15 à 16h15. Placé sous la responsabilité de l'association Jeunesse et Avenir, ces cycles d'ateliers sont facultatifs et payants (tarif de base : 2€/heure).

Afin de répondre plus efficacement aux demandes d'inscriptions, nous vous informons que les inscriptions pour la Période 2 auront lieu à la mairie de Hégenheim les 14 et 15 décembre 2015.

Attention, tout enfant scolarisés en primaire ou maternelle et désirant participer aux TAP doit obligatoirement être inscrit, cela indépendamment du fait qu'il fréquente ou non l'accueil périscolaire.

Les inscriptions seront uniquement possibles du lundi 14 au mardi 15 décembre 2015 selon les modalités suivantes :

- ⇒ Lieu : Mairie de Hégenheim, 1<sup>er</sup> étage
- → Horaires: 8h00 à 10h00 et 16h30 à 18h30
- ⇒ Paiement en chèque à l'inscription (ordre : Centre Aéré Hégenheim)
- ⇒ Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles

Veuillez noter qu'aucune inscription ne sera acceptée en dehors de ces horaires. Les inscriptions pour la période 2 seront closes le mardi 15 décembre 2015 à 18h30.

## Modalités d'inscriptions :

Les groupes TAP peuvent accueillir entre 10 et 12 enfants selon l'activité proposée. Les places seront attribuées au moment de l'inscription et en fonction des places disponibles.

En cas d'inscription au TAP, l'enfant doit être présent à l'ensemble du cycle (pas de participation « à la carte »). Le paiement se fait avant le début d'un cycle pour toute la durée de ce dernier. Aucun enfant ne sera autorisé à quitter les groupes TAP avant 16h15. Aucun remboursement en cas d'absence même pour maladie ou APC.

Pour cette 2ème période les équipes pédagogiques proposent aux enfants les activités suivantes :

Maternelle (avec le soutien des ATSEM) : Réveils en douceur, Temps récréatifs autour de la danse, bricolage, gymnastique, jardinnage, Yoga, jeux de ballons, livres et contes

*CP/CE1*: Art du cirque (jonglerie, équilibre),Ping pong, Kinball, Zumba, cuisine « Mélimélo de saveurs », « Foli'Fruits », Projet RAMDAM « Histoire de Dragons », Brico « Arbre porte-bijoux » Histoire de l'Art, Brico des Pôles, Bricolage Bonhomme de neige, Science et expérience

**CE2/CM1/CM2**: Art du cirque, Zumba, Brico, Autour du Cheval, Cuisine « Chocolat Mania »Yoga, Découverte « quilling », Broderie sur carton, Histoire de l'Art, cuisine, Brico « Papier Mâché » projet RAMDAM « Histoire de Dragons »

N'hésitez pas à nous contacter par mail (tap@jeunesse-et-avenir.com) si vous avez des questions.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Thomas Zeller Maire de Hégenheim Samuel Runser Président de Jeunesse et Avenir